

ENVIRONNEMENT FISCAL DU PARTICULIER

Référence :	Durée :	Niveau :	Modalités :	Tarifs :
AA304	2 jours - 14 h	Bases	Présentiel ou à distance	1294,00 €

LIEUX ET DATES :

PARIS

- Du 09/10/2025 au 10/10/2025

OBJECTIFS

- Connaître les règles relatives à la fiscalité du particulier

Information complémentaire :

Toutes nos sessions sont désormais disponibles en présentiel ou à distance.

Vous souhaitez suivre une formation à distance ?

Inscrivez-vous à la session et indiquez-nous la modalité de participation que vous souhaitez par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr

Pas de date disponible ? contactez-nous à mo-inscriptions@ifpass.fr

Consultez le taux de satisfaction de nos formations
[ici >>](#)

POINTS FORTS

Modalités pédagogiques :

Des points clés expliqués de façon simple et synthétique. Des exercices venant régulièrement valider la bonne acquisition des connaissances. Une méthodologie proposée pour chaque séquence. L'expertise des formateurs métiers habitués au terrain.

Formateur(s) :

Cette formation est animée par un professionnel du patrimoine, formateur expert de l'Ifpass.

PROGRAMME

A. Impôts de flux : Impôt sur le revenu (IR)

1. Identifier les différents types de revenus
2. Identifier les méthodes de traitement fiscal (impact PFU)
3. Calculer la base taxable
4. Déterminer le quotient familial et son plafonnement
5. Calculer l'impôt (brut et net)
6. Traiter les crédits d'impôts

B. Impôts de flux : Valeurs mobilières

1. Identifier les différents types de valeurs mobilières (action, OPCVM)
2. Traiter la fiscalité des revenus
3. Traiter la fiscalité des plus-values
4. Impact PFU

C. Impôts de stock : Transmission à titre gratuit

1. Identifier les différents modes de transmission à titre gratuit (libéralités, dévolution légale)
2. Identifier les méthodes de traitement fiscal
3. Calculer l'impôt

D. Impôts de stock : Impôt de fortune immobilière (IFI)

1. Identifier les différents actifs de l'assiette taxable
2. Identifier les différents passifs de l'assiette taxable
3. Calculer l'impôt

Validation des acquis :

- **Évaluation des acquis de la formation par des cas pratiques, exercices, QCM...**
- **Questionnaire d'évaluation à chaud proposé à la fin du stage**
- **Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation**

Personnalisation parcours :

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

PUBLIC

Gestionnaires des contrats d'assurance vie individuelle
Chargés de clientèle
Intermédiaires en assurance
Conseillers en gestion de patrimoine

Nos formations sont accessibles aux candidats en situation de handicap : L'IFPASS met en place des aménagements techniques ainsi qu'un accompagnement humain adapté en fonction du besoin du candidat. [Veuillez consulter notre fiche d'information sur l'accueil des personnes en situation de handicap - ici](#)

PRÉ-REQUIS

Pas de pré-requis

Modalité d'accès :

- Les préinscriptions se font en ligne sur notre site ou par mail à mo-inscriptions@ifpass.fr au moins 1 jour avant le début de la formation.
- Toutes les démarches administratives et financières doivent être réglées avant le début de la formation. Veuillez noter qu'en cas de demande de financement à un organisme financeur, la démarche de prise en charge est à réaliser par le candidat ou l'entreprise et doivent être réalisées à l'avance
- Les formations sont confirmées 3 semaines avant le début de la formation.

TARIFS ET FINANCEMENTS

1294,00 €

Exonérés de TVA

CONTACT

mo-inscriptions@ifpass.fr / [01 47 76 58 70](tel:0147765870)

Généré le 22/01/2025 à 10:51